

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Mailly-le-Château
bief 62 du versant Seine

pont ferroviaire (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA89001925
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont
Parties constituantes non étudiées : borne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : l' canal du Nivernais ; Yonne
Références cadastrales :

Historique

La ligne Auxerre-Clamecy est mise en service le 4 juillet 1870 (Jean Cuynet, Gaby Bachet, Histoire du rail en Bourgogne).
Le pont ferroviaire de Mailly-le-Château est représenté sur le plan du canal dressé en 1930 en vue de la mise au gabarit de la péniche normale de 300 tonnes (VNF, Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Corbigny).
Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Pont en biais sur le canal. Il se compose de piles en moellon et d'un tablier en béton. Il se prolonge au-dessus de l'Yonne.
En aval, sur la rive droite, borne de petit gabarit portant l'indication suivante "141 kilomètres".

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les ponts du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/ponts-et-passerelles/>

Illustrations



Vue d'ensemble du pont.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900109NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les ponts du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001996)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du pont.

IVR26_20178900109NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation